

**L'hon. D. M. Colletette (ministre d'État (Multiculturalisme)):** Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais féliciter mon collègue le député d'Essex-Kent et les membres du comité du rapport qu'ils ont publié.

**Des voix:** Bravo!

**M. Colletette:** Le fait qu'il a été généralement bien accueilli, surtout par les minorités, prouve bien qu'ils ont fait un excellent travail.

En ce qui concerne la question de l'action positive, et c'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on parle de cette recommandation à propos des contrats, je signale au député que nous avons déjà ce genre de programme. Le président du Conseil du Trésor l'a annoncé l'année dernière et nous l'avons appliqué depuis. Quand on parle d'action positive, il faut faire la différence entre laisser le libre choix, ce que nous avons fait jusqu'ici au Canada avec un certain succès, je crois, ou imposer cette formule, ce qu'ont fait les États-Unis après la promulgation de la loi sur les droits civils en 1964 et les directives concernant l'octroi des contrats.

C'est une question grave et je voudrais connaître le point de vue de tous les députés, des trois partis ainsi que du public avant que le gouvernement ne prenne des mesures à cet égard. J'en discuterai avec mes collègues du cabinet au cours des semaines à venir. Je demande donc au député de bien vouloir être patient.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, le ministre n'ignore pas que les députés ont déjà exprimé leur opinion à l'égard des contrats dans le rapport «L'égalité, ça presse!».

#### LA RECOMMANDATION CONCERNANT LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DISTINCT

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre au sujet de la politique à l'égard du multiculturalisme dont il est responsable. Il n'ignore pas que les groupes ethniques du pays y compris les minorités ont demandé que le multiculturalisme soit considéré comme une priorité. Le rapport publié hier demande une loi sur le multiculturalisme qui créerait un véritable ministère du Multiculturalisme et un poste de sous-ministre. Le ministre est-il prêt à donner suite à cette recommandation?

**L'hon. D. M. Colletette (ministre d'État (Multiculturalisme)):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord corriger la fausse impression que le député a pu avoir. Quand le rapport a été déposé, il exprimait simplement l'opinion de sept députés; il n'y a pas eu de motion tendant à l'adoption de ce rapport et par conséquent celui-ci n'a pas encore été approuvé par l'ensemble du Parlement. Le député dit que tout le Parlement a exprimé son point de vue à ce sujet, alors qu'on a simplement déposé un rapport, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Le député a demandé si nous allions faire adopter une loi. Dans le discours du trône de décembre dernier, le gouvernement s'engageait à présenter une loi sur le multiculturalisme.

#### Questions orales

Le cabinet l'étudie actuellement et j'espère pouvoir bientôt faire une déclaration positive à ce sujet.

Quant au ministère du Multiculturalisme, je pense que le premier ministre a répondu à cette question de façon assez explicite en octobre dernier. Je peux dire au député et peut-être aussi avertir tous ceux qui pensent que la solution consiste à créer un véritable ministère et un poste de sous-ministre, que cela risquerait d'enfermer dans un ghetto notre politique de multiculturalisme. Je ne tiens pas à favoriser une telle chose et le député non plus, j'en suis sûr.

\* \* \*

### LA LOI SUR L'INTÉRÊT

#### LA PRÉSENTATION DE MODIFICATIONS

**M. Bill Kempling (Burlington):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Pourquoi madame le ministre retarde-t-elle la présentation d'un projet de loi concernant les assurances hypothécaires et modifiant la loi sur l'intérêt? Nous expliquerait-elle ce retard? Nous dirait-elle également jusqu'à quel taux les intérêts hypothécaires doivent grimper avant qu'elle se décide à présenter cette mesure qui a été promise dans le discours du trône?

**L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je tiens à assurer au député que les modifications sont en voie d'être rédigées et que la Chambre en sera saisie dès que possible.

#### LA SITUATION DES PROPRIÉTAIRES DE MAISON AYANT DES HYPOTHÈQUES ÉLEVÉES

**M. Bill Kempling (Burlington):** Monsieur le Président, le ministre, son prédécesseur et son collègue des Finances ont fait espérer à 750,000 Canadiens aux prises avec des taux hypothécaires très élevés qu'ils allaient les aider puis, leurs belles paroles prononcées, ils les ont laisser tomber. Est-ce que M<sup>me</sup> le ministre a réussi à obtenir des prêteurs d'hypothèques quelque allègement pour ces malheureux propriétaires? Elle semble en effet avoir modifié la loi sur l'intérêt, conformément aux vœux des premiers, abandonnant à leur sort les 750,000 Canadiens qui paient des taux d'intérêt hypothécaire exorbitants.

**L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, nous avons fait l'impossible pour chacun de ces propriétaires. Des milliers d'entre eux ont demandé de l'aide au ministère des Finances et au mien. A chaque fois nous avons écrit à l'institution financière en cause et nous sommes parvenus très souvent à venir en aide à ces gens. Je répète que nous ne pouvons pas légiférer rétroactivement. Nous comptons présenter un projet de loi qui s'attaquera au problème mais, entre-temps, nous continuerons à aider de notre mieux ceux qui éprouvent des difficultés.